



Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



Adresser votre correspondance à : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
ou Mel : cjba@free.fr
ou Tel : 06 74 41 23 60

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1 Février 2023

du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy s'est réunie le mercredi 1 février 2023, à 20h30, maison des associations à Bois d'Arcy.

Membres présents	Associations présentes	Membres et Associations représentés
20	0	13

Au 1 février 2023, l'association compte 41 adhérents, 37 personnes physiques et 4 associations. Avec 80,4 %, le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La liste d'émargements est disponible sur demande.

1. Rapport sur l'activité du CJBA pour 2022.

Marie Régnier donne lecture du rapport moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité, par 33 voix. (Le rapport moral est à la suite de ce procès verbal)

2. Rapport sur la situation financière.

Gérard Bonnevalle commente les comptes 2022 et répond aux questions. (Fichier joint).

A l'unanimité, 33 voix, quitus est donné à Gérard Bonnevalle pour le rapport financier 2022.

3. Plan d'actions 2023.

Les actions prévues pour 2023 sont détaillées par la présidente. (A la suite de ce procès verbal).

Concernant la soirée franco-allemande de l'amitié qui a eu lieu le 27 janvier 2023, Evelyne Maréchal déplore que les parents soient majoritairement partis après le chant et la galette. Les parents étaient-ils au courant de la galette et du diaporama à suivre ?

Les parents sont partis assez rapidement. Les enfants étaient certes petits et sans doute fatigués. Les jeunes enfants n'auraient sans doute pas été intéressés par les diaporamas projetés et un chahut s'en serait suivi. Il y avait aussi des frères et sœurs et les parents n'ont pas voulu tarder pour rentrer à la maison.

Faudrait-il choisir un horaire plus tôt ? Mais des parents ne seront peut-être pas rentrés du travail. Plus tard ? Cela ne conviendrait pas pour les enfants.

Un samedi ? Souvent, les familles sont occupées à faire les courses et ce serait peu propice.

Marie Régnier répond que le message avait bien été donné au directeur de la Maternelle Chagall et que l'information a été faite au cours de la soirée par M. Mercier. Les parents étaient-ils bien au courant du déroulé

de la soirée ? Ludovic Pesamosca, présent à cette soirée, car parent d'élève, dit que ce n'était sans doute pas très clair.

A l'avenir, il conviendra de s'assurer que l'information passe bien auprès des parents.

Et une brève présentation du jumelage, des activités du Comité de Jumelage serait appropriée, créant ainsi une occasion de connaître le jumelage pour ceux qui ne le connaissent pas encore.

Pour le 40^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens, le vernissage aura lieu le vendredi 16 juin et Solange Soulard fait savoir que le Conseil d'Administration est invité.

Concernant les cours d'allemand, si aucun professeur d'allemand n'est trouvé, il pourrait être envisageable que les adhérents intéressés se retrouvent au domicile de l'un ou de l'autre, ou à la maison des associations, pour des conversations en langue allemande, avec une personne d'origine allemande dans le groupe pour corriger les fautes. Cela figure parmi les possibilités d'entretenir les acquis des cours des années passées.

Le projet de budget 2023 associé au plan d'actions est présenté. (fichier joint)

Le projet de déplacement à Mùcheln en octobre 2023 est présenté avec un déplacement en train, compte tenu d'un coût inférieur, de l'impact écologique moindre et de la sobriété souhaitée dans la situation actuelle. Maryline Rolland fait remarquer que le déplacement en train n'est pas le souhait du maire qui préfère un trajet en avion à destination de Berlin, avec visite à l'arrivée. Et le coût envisagé pour les participants était de 150 euros et non de 120 euros.

Répondant au souhait du maire, des devis ont été demandés en décembre par le Comité.

La Lufthansa dessert Leipzig pour 416 euros.

Eurowings, lowcost de Lufthansa, ne dessert pas Leipzig au départ de Paris. Juste un départ de Nice.

Air France ne dessert pas Leipzig, mais Berlin pour 227 euros.

Transavia, lowcost de Air France, dessert Berlin, mais les horaires ne conviennent pas.

Easy Jet dessert Berlin. Les horaires ne sont pas très propices. Et les conditions de réservation sont pénibles.

Réservations par groupes de 9 personnes, donc 5 fois pour 40 personnes. Et à chaque opération, le prix est différent. Difficile pour établir un budget. Ceci a déjà été expérimenté en 2009 et le Comité ne souhaite pas renouveler l'expérience.

La Deutsche Bahn est à 193,80 euros.

Marie Régnier souligne que l'avion est plus cher que le train, que la destination de Berlin entraîne un trajet en bus jusqu'à Mùcheln, plus long que Leipzig-Mùcheln. Il faut compter trois heures de route, en bus, avec souvent des travaux et la circulation d'un vendredi soir, début de week-end.

En 2017, ce trajet coûtait 1150 euros. Six ans plus tard, avec les conditions actuelles et le prix de l'essence, ce coût a dû fortement augmenter.

Sans compter le trajet en bus à Charles de Gaulle qui reviendra plus cher que le trajet jusqu'à la gare de l'Est.

En outre, les conditions de réservation en avion ne sont pas encourageantes. La liste nominative doit être donnée 30 jours avant le départ, soit le 6 septembre.

Pour une annulation partielle : de 90 jours à 61 jours du départ, il faut compter une pénalité de 20% du tarif par place annulée. A compter de 14 jours du départ, c'est une pénalité de 100% du tarif par place annulée.

Et des désistements ont toujours lieu et se font juste avant le départ.

Au regard de ces considérations, même une participation des familles à 150 euros ne suffirait sans doute pas pour couvrir les dépenses.

Des adhérents de l'ASBA tir à l'arc sont susceptibles de participer au déplacement. Un trajet en avion entraînerait un surcoût pour « équipement sportif », car les arcs ne pourront pas aller en cabine.

Même si ce surcoût est pris en charge par l'ASBA, c'est une dépense supplémentaire.

Le président, François Poprawa, a été interrogé sur la participation des archers, leur effectif et leur moyen de transport. La réponse est en attente.

Daniel Cherreau pose la question du nombre de participants, estimant que le chiffre de 40 ne sera pas atteint.

Marie Régnier dit qu'on ne peut pas faire de sondage, tant que le tarif n'aura pas été fixé. C'est quand même un point important pour prendre la décision, surtout si on vient à deux et éventuellement avec des enfants.

Pour Olivier Collo, comme pour Gérard Bonnevalle, le train est la solution écologiquement la plus satisfaisante.

Un sondage à main levée est proposé aux 20 adhérents présents (20, car c'est une adhésion par famille) sur le moyen de transport. Et en ne tenant pas compte des pouvoirs.

Favorables au train : 12

Favorables à l'avion : 7

Abstention : 1

Puis, le projet de budget 2023 est soumis au vote.

Abstention : 1

Contre : 8

Pour : 24

Le projet de budget 2023 est approuvé.

Pour les Pompiers de Bois d'Arcy – St Cyr, Ludovic Pesamosca prend la parole.

Le nouveau chef de Centre est favorable à une reprise des échanges avec les pompiers de Mùcheln. C'est pourquoi, ils se sont rencontrés en octobre.

La date de venue des pompiers de St. Micheln est autour de la Ste Barbe, du 23 au 26 novembre 2023.

Le 23 novembre en soirée, arrivée des pompiers allemands.

Le 24 novembre, sortie à Versailles, puis à Paris, avec la visite d'un centre de pompiers à Paris.

Le 25 novembre, Centre des pompiers de Bois d'Arcy et le soir, fête de la Ste Barbe, patronne des pompiers, à la salle des fêtes de la Tremblaye.

Le 26 novembre, retour sur Mùcheln.

Le logement doit se faire au Centre ou sera pris en charge par les pompiers.

Des familles d'accueil du Comité pourraient éventuellement se proposer pour héberger.

Ils comptent sur 6/7 pompiers de St Micheln, pour des raisons de logistique.

Tout ceci est à transmettre à Mùcheln, afin que les pompiers puissent affiner leur préparation.

4. Fixation du montant de la cotisation.

La cotisation est de 27 euros pour les individuels, familles et associations et il n'est pas proposé de modification.

5. Election des membres du Conseil d'Administration – renouvellement des membres sortants :

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale dans leurs collèges respectifs pour une durée de 3 ans.

●Collège des personnes physiques.

Marie Régnier est sortante et fait savoir qu'elle se représente pour siéger au CA.

Par 33 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, Marie Régnier est ré-élue au Conseil d'Administration pour 3 ans (2023-2026) dans le collège des personnes physiques.

●Collège des personnes morales

La J.A (Jeunesse Arcisienne) et les Ateliers Arcisiens sont sortants. Ces deux associations ont fait savoir qu'elles se représentaient pour entrer au Conseil d'Administration.

Par 33 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, la J.A et les Ateliers Arcisiens sont ré-élus au Conseil d'Administration pour 3 ans (2023-2026) dans le collège des personnes morales.

Deux postes sont toujours vacants dans le collège des associations.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale procédera à l'élection du bureau, normalement le mercredi 8 mars.

Questions diverses.

Aucune question n'a été déposée avant la séance et n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.

Et les présents sont invités autour d'un pot amical.

Rapport moral.

Composition du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale 2022 s'était tenue le 2 Février, retour à des dates habituelles après la pandémie. Lors de cette Assemblée, trois membres sortants du Collège des personnes physiques avaient été réélus. Deux postes dans le Collège des associations étaient demeurés vacants, aucune association ne s'étant portée volontaire. La composition est restée stable. Le CA était donc constitué de 16 membres.

Composition du Comité.

La cotisation va de début septembre à fin août.

Pour 2022-2023, le Comité compte, au 1 février 2022, 41 adhérents à jour de cotisation : 37 personnes physiques et 4 associations.

Des membres du jumelage nous ont quittés en 2022.

Le 10 juin, Annemarie König qui était au Comité de Mùcheln depuis ses débuts. Elle est souvent venue à Bois d'Arcy. Ancienne handballeuse, elle a même participé à un match de Handball à Bois d'Arcy. Elle avait 84 ans.

Le 15 juillet, Herbert Götze qui dirigeait l'orchestre « die Geiseltaler Musikanten ». Il est également venu à Bois d'Arcy et a animé la fête de la bière en 2000, 2002, 2004 et 2008. Il avait 90 ans.

Le 24 août, Hans-Martin Stolz, fils de la présidente Christine Stolz. Il venait régulièrement à Bois d'Arcy lors des déplacements et était très souvent présent à Mùcheln lors des séjours des Arcisiens. Il avait 43 ans.

Le Comité a une pensée pour leurs familles

Rapport d'activités 2022.

En raison de l'épidémie de Covid, la soirée dans le cadre de la **journée franco-allemande de l'amitié** n'avait pas pu avoir lieu en janvier. La réunion conviviale a pu se tenir le vendredi 11 mars à la maison des associations.

Un diaporama du séjour des Arcisiens à Mùcheln en octobre 2021 a été présenté aux 21 personnes présentes, divers événements ayant conduit à plusieurs désistements. C'était un diaporama des quatre jours du séjour, à l'aide des photos et vidéos des participants et un film sur une partie de la journée du dimanche 3 octobre à Halle, jour de fête nationale en Allemagne.

Ce n'était plus la « saison » de la galette, ce fut donc une dégustation de tartes aux fruits.

Pas de séjour des Mùchelnois à Bois d'Arcy au printemps.

Le **39^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens** s'est tenu du 18 au 26 juin, avec vernissage le 17 juin. Des œuvres d'artistes Mùchelnois étaient exposées.

Les échanges d'œuvres se poursuivent. Les artistes arcisiens avaient préparé des œuvres à partir pour Mùcheln en octobre 2022. Des œuvres de Mùcheln sont parvenues à Bois d'Arcy en décembre lors de la venue d'amis Mùchelnois pour le Marché de Noël.

Merci aux artistes, au bureau des Ateliers qui assure la logistique et ainsi la pérennité des échanges!

La **soirée de fin d'année scolaire** a pu se tenir le vendredi 24 juin à la maison des associations. 26 personnes se sont retrouvées pour voir le diaporama du séjour des Arcisiens en octobre 2021. Trois montages ont été présentés au cours de cette soirée : le musée du Runde Ecke à Leipzig le vendredi, la ville de Wernigerode le samedi et images de Mùcheln le lundi matin avec réception en mairie, visite du musée de la ville et de l'église St Jacques.

Les **cours d'allemand** se sont poursuivis en distanciel avec un cours par mois en présentiel à la maison des associations. La professeur d'allemand a souhaité arrêter les cours d'allemand, suite à son déménagement. Son dernier cours a eu lieu le 4 juillet 2022. Le Comité a cherché un nouveau professeur pour la rentrée 2022, mais les recherches ont été vaines jusqu'ici.

Le **Forum des associations** de Bois d'Arcy a pu se tenir le samedi 10 septembre au stade Jean Moulin sur le terrain d'honneur. Le Comité a informé sur les activités et les projets du jumelage. La météo a été plutôt pluvieuse et l'affluence en a pâti.

La **réception des Mùchelnois à Bois d'Arcy** s'est déroulée les 21, 22, 23 octobre 2022. 6 personnes sont venues en voiture particulière, les 8 volleyeurs sont venus en minibus et voiture, 43 sont venus avec le bus du groupe.

Pour ce séjour, 25 familles, dont 4 nouvelles, ont hébergé les Mùchelnois.

A leur arrivée, le vendredi, les 51 participants ont été accueillis par M. le Maire au Cossec. Ensuite, la soirée s'est poursuivie dans chaque famille ou par groupes ou par association.

Le samedi, départ pour Rueil Malmaison pour la visite du château de la Malmaison pour les allemands et les familles françaises qui souhaitent accompagner leurs hôtes, soit 84 personnes. Quatre groupes pour la visite, deux groupes avec guides en allemand et deux groupes avec guides en français.

Le déjeuner était pris à Rueil, non loin du château, au « Pavillon de Joséphine ».

De retour à Bois d'Arcy, rendez-vous était donné à la Tremblaye.

Pour les 25 ans du jumelage entre Mùcheln et Bois d'Arcy, les deux maires ont prononcé une allocution.

Ensuite, Andreas Marggraf pour Mùcheln et Jean-Philippe Luce pour Bois d'Arcy ont renouvelé le serment du jumelage en apposant leur signature sur le serment.

Puis, le square où est déjà planté le tilleul du jumelage depuis 1997, a été inauguré « square Mùcheln ».

Les membres présents ont alors entonné un chant sur l'air des « Champs Elysée » avec des paroles en français et en allemand, adaptées à l'évènement.

En soirée, tous les participants, ainsi que des Arcisiens, se retrouvaient au Cosec pour la fête de la bière. Ambiance musicale assurée par l'orchestre « Gallisch Brezel » et choucroute au menu. La bière venue de Mùcheln a bien coulé et la soirée fut fort animée.

Le dimanche, un match de volleyball entre le SportVerein Mùcheln et le VBBA de Bois d'Arcy était prévu. Mais suite à des cas de Covid et à des blessures de joueurs, le VBBA a annulé la rencontre. La déception était grande chez les volleyeurs de Mùcheln et ils sont repartis le dimanche matin en passant par Paris.

Les Pompiers de St. Micheln avaient rendez-vous avec les Pompiers de Bois d'Arcy-St Cyr. Rencontre très amicale à la caserne entre pompiers, certains se connaissaient pour être déjà venus à Bois d'Arcy. Le maire Andreas Marggraf était ainsi déjà venu à Bois d'Arcy dans le cadre de rencontres entre pompiers.

Ils ont présenté leurs véhicules d'intervention et les pompiers de St Micheln ont pu faire des comparaisons. Ils ont fait visiter leurs locaux : salles de travail, de détente, de musculation... Ensuite, un copieux petit déjeuner était offert.

Après plusieurs années de pause, les pompiers ont décidé de reprendre les échanges. Les pompiers de St Micheln avaient prévu de venir à la Ste Barbe 2022 (décembre). Mais pour diverses raisons, leur venue a été reportée à la Ste Barbe 2023, ce qui arrangeait aussi les pompiers de Bois d'Arcy.

Les représentants du Musashi de Mùcheln étaient moins nombreux, mais un entraînement de Karaté a eu lieu au Cosec. Depuis de nombreuses années, les échanges entre les deux associations se poursuivent et les relations amicales sont très soutenues.

Merci aux associations engagées.

La matinée continuait avec le déjeuner au Cosec. Les familles d'accueil ont apporté un plat (entrée, fromage...).

Puis au dessert, le gâteau d'anniversaire des 25 ans du jumelage.

Comme cadeaux entre Comités : Le Comité de Mùcheln a offert une Etoile de Herrnhut (Saxe) de 1.30m de diamètre.

Elle a été visible lors du Marché de Noël à la Tremblaye. Le Comité de Bois d'Arcy a offert un album retraçant les 25 ans du jumelage.

Après la traditionnelle photo de groupe, les Mùchelnois prenaient la route du retour, heureux de ces retrouvailles avec les Arcisiens et avec Bois d'Arcy, que les Mùchelnois n'avaient pas vus depuis 2018, soit 4 ans.

Le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy a été contacté en octobre par « Radio Sensations », une radio basée à Elancourt. Dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds Citoyen Franco - Allemand, les journalistes ont enregistré une série d'émissions en évoquant les jumelages, les relations franco-allemandes et l'intérêt des jumelages.

Le Comité a répondu positivement à la proposition et la vice-présidente a été interviewée le 29 novembre.

L'interview peut être visionnée :

<https://www.youtube.com/watch?v=JckKDs9L3eE>

Merci, Nadine.

Le **Marché de Noël** a eu lieu les samedi 3 et dimanche 4 décembre à la salle des fêtes de la Tremblaye et sur l'esplanade Dyf. Les amis allemands Christian, Monika et Edelgard sont venus en voiture et ont apporté les produits allemands qui ont été proposés sur le stand du Comité de Jumelage.

Des membres du Comité avaient aussi préparé des « Plätzchen », gâteaux de Noël selon des recettes allemandes.

Comme déjà dit, des œuvres d'artistes de Mùcheln avaient aussi été collectées et sont venues avec les produits de Noël.

Merci à nos amis allemands.

Fin novembre, Christine Stolz n'a pas postulé pour le poste de présidente. Le vice président, Silvio Muth, est le nouveau président du Comité de Jumelage de Mùcheln.

Le **bulletin annuel 2022**, relatant les événements de l'année sur Bois d'Arcy, a été envoyé à Mùcheln et est paru en janvier 2023 dans le journal de la ville, le Geiseltal-Echo. Il est consultable sur le site du CJBA dans la rubrique « Revue de presse, année arcisienne 2022 » :

<http://cjba.free.fr/album.htm>

Le rapport 2022 de Mùcheln ne nous est pas encore parvenu.

Merci à tous, citoyen ou association qui, à tous les niveaux, soutiennent et s'engagent dans le Comité de Jumelage pour favoriser les échanges d'expériences et d'opinions, pour l'enrichissement et la compréhension mutuelles.

Plan d'actions 2023

Evènements récurrents :

- la soirée franco-allemande de l'amitié le 27 janvier.
- l'exposition d'œuvres de Mùcheln au 40^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens du 17 au 25 juin
- la soirée de fin d'année associative en juin. Date à définir. Le vernissage du Salon des Ateliers ayant lieu le 16 juin, ce serait le 9 ou le 23 juin.
- la participation d'artistes de Mùcheln au Salon de la St Gilles en septembre.

La participation du Comité au Forum des Associations est prévue en septembre et au Marché de Noël en décembre.

Les recherches d'un professeur pour les cours d'allemand se poursuivent.

Un déplacement à Mùcheln est prévu les 6, 7, 8 octobre 2023.

Rencontre de pompiers de St Michel et de pompiers de Bois d'Arcy à la Ste Barbe en décembre 2023.